

10^e Running de Caissargues – 7 juin 2026

Le départ et l'arrivée de toutes les courses se situent devant l'école Clos Mirman 6167 Chem. de Bellevue 30132 Caissargues.

L'association Courir à Caissargues organise la 10^e édition du Running de Caissargues le dimanche 7 juin 2026.

Article 1 : Organisation de la journée

7h30 : Retrait des dossards à l'école du Clos Mirman

8h30 : Départ de la course 21 km

8h40 : Départ de la course enfants 6 à 9 ans

8h 55 : Départ de la course enfants 10 à 13 ans

9h15 : Départ de la course 11 km

9h30 : Départ de la course 5 km et de la randonnée.

Inscription : 1 euro par inscription sera reversé à une association caritative.

Tarifs : 20€ pour le 21 km, 15€ pour le 11 km, 10€ pour le 5 km, gratuit pour les animations enfants.

o En ligne jusqu'au 6 juin 14h : <https://www.sportsnconnect.com/>

o Inscriptions sur place jusqu'à 10 minutes avant le départ

Article 2: Parcours prévention santé (PPS)

- Les coureurs non licenciés doivent fournir un PPS, datant de moins de moins de 3 mois à la date de la course.
- L'autorité parentale du mineur doit compléter un questionnaire. Si il répond « oui » à une des questions, il devra obligatoirement fournir un certificat médical de non contre-indication.

Article 3: Parcours

La course nature se déroule sur trois distances (21 km, 11 km, et 5 km), comprenant des sections sur route goudronnée et chemin de terre.

☐ Ravitaillement :

- Au 6^{ekm}, 13^{ekm} et 18^{ekm} pour la course de 21 km
- Au 6^{ekm} et 10^{ekm}, pour la course de 11 km
- Au 4^{ekm} pour la course du 5 km

Et à l'arrivée pour toutes les épreuves.

☐ Interdiction de courir sur la passerelle après les colonnes de l'ancien théâtre et deux personnes maximum en même temps sous peine de disqualification.

☐ Interdiction de traverser les Greens dans la propriété du Golf de Campagne.

Article 4: Remise des prix

Les récompenses seront remises à la fin de la course aux :

- ☐ 3 premiers au scratch (hommes et femmes) pour les 3 courses.
- ☐ premier de chaque catégorie (hommes et femmes) pour les 3 courses.
- ☐ Les récompenses ne sont pas cumulables.

Article 5: Sécurité et balisage

La course sera balisée et encadrée par des signaleurs. Le parcours n'étant pas totalement fermé à la circulation, les coureurs doivent respecter le code de la route. Un service de sécurité et une surveillance médicale sont assurés tout au long du parcours.

Article 6: Respect des horaires

Les participants doivent respecter l'horaire de départ fixé par arrêté préfectoral. Seuls les coureurs munis d'un dossard délivré par l'organisateur sont autorisés à prendre le départ.

Article 7: Assurance

L'organisateur est couvert par une assurance à Responsabilité Civile. Les licenciés bénéficient des garanties de leur licence, les autres participants doivent s'assurer personnellement. Les participants renoncent à tous recours envers les organisateurs en cas de dommage.

Article 8: Dossard et chronométrage

Chaque coureur inscrit recevra un dossard avec une puce pour le chronométrage.

Article 9: Respect de l'environnement

Les participants s'engagent à respecter l'environnement en conservant les emballages des gels et barres énergétiques. Tout manquement entraînera une élimination immédiate.

Article 10: Acceptation du règlement

La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.

Article 11: Droit à l'image et publication

Les participants autorisent l'organisateur à utiliser leurs noms, coordonnées et images sans indemnisation.

Note environnementale : Il est interdit de jeter des déchets dans la nature. Des sacs poubelles seront disponibles à l'arrivée.